

503504-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Xogħlijiet ta' l-inġinerija u xogħolijiet tal-kostruzzjoni – Conception - réalisation du renforcement structurel de 8 viaducs sur l'autoroute A8, Section Roquebrune - Frontière italienne.

OJ S 138/2026 21/07/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Xogħlijiet

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Email: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika

Attività tal-awtorità kontraenti: Affarijiet ekonomiċi

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Conception - réalisation du renforcement structurel de 8 viaducs sur l'autoroute A8, Section Roquebrune - Frontière italienne.

Deskrizzjoni: Marché de conception - réalisation pour les travaux de renforcement de 8 viaducs par précontraintes extérieures et travaux connexes, sur l'autoroute A8. Ce marché comprend les études de conception et la réalisation du renforcement dans le respect des conditions d'exploitation de l'autoroute A8.

Identifikatur tal-proċedura: 3caddb3d-e900-46ec-a729-58ad188d860a

Identifikatur intern: DMO.HK-26.030-8

Tip ta' proċedura: Innegożjta bil-pubblikazzjoni minn qabel ta' sejha għall-kompetizzjoni/għall-kompetizzjoni bin-negożjar

Il-proċedura hija aċċellerata: le

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45220000 Xogħlijiet ta' l-inġinerija u xogħolijiet tal-kostruzzjoni

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 45221119 Xogħol ta' kostruzzjoni ta' tiġdid ta' pontijiet, 45221121 Xogħol ta' kostruzzjoni ta' vjadott tat-triq, 45262300 Xogħol tal-konkrit, 71311220 Servizzi ta' inġinerija ta' toroq arterjali ewlenija, 71322300 Servizzi tad-disinn ta' bini ta' pontijiet, 71335000 Studji ta' l-inġinerija

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les travaux auront lieu sur l'autoroute A8, dans le département des Alpes-Maritimes (06), sur les communes de Gorbio, Sainte-Agnès et Menton.

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. La procédure suivie pour la passation du marché concerné étant

de type « restreinte », seuls les candidats retenus à l'issue de la phase candidature seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le dossier de consultation (DCE) ne sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers (ou de la date mentionnée dans ce courrier) aux seuls candidats admis à soumissionner. La présente procédure fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats doivent s'identifier sur la plateforme de dématérialisation accessible à l'adresse <https://consultations-escota.omnikles.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée en suivant, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 « Conditions de présentation ». Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis (candidature) en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01 :00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli (candidature) « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis (candidature) seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Le dossier de candidature devra préciser le ou les lots pour lesquels le candidat souhaite soumissionner. Forme juridique de l'attributaire : Pour chaque lot, le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à

exécuter les prestations objet de du lot concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard : de leur capacité économique et financière, de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies au règlement de consultation. Pour information, il sera proposé aux candidats retenus une visite des sites pendant la phase de consultation des offres. Le Titulaire s'engage à confier, une part minimale, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans, en application de l'article L. 2171-8, et de l'article R 2171-23 du Code de la Commande Publique. Contrairement à l'information mentionnée à la fin du paragraphe 5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable, par le Maître d'Ouvrage, d'un nombre minimum et maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre pour la seconde étape.

Baži legali:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.5. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom offerent wieħed jista' jissottometti offerti: 2

Termini tal-kuntratt:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom jistgħu jingħataw kuntratti lil offerent wieħed: 1

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Raġunijiet purament nazzjonali għall-eskluzjoni: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Conception - Réalisation pour les travaux de renforcement structurel des viaducs Rank Nord et Rank Sud, Gorbio Sud et Pala Sud, sur Autoroute A8

Deskrizzjoni: Le présent lot comprend notamment les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO et la réalisation des travaux. Les travaux comprennent notamment : - Le renforcement par précontrainte additionnelle, y compris les renforcements structurels qui en découlent; - L'entretien et les réparations issues des dernières Inspections Détaillées Périodiques (IDP), - Le remplacement de joints de chaussée. Les ouvrages concernés sont : - Le viaduc de Rank Nord, dont la longueur totale est de 360m environ (Tranche Ferme), - Le viaduc de Rank Sud, dont la longueur totale est de 360m environ (Tranche Ferme), - Le viaduc de Gorbio Sud, dont la longueur totale est de 152m environ (Tranche Optionnelle 1), - Le viaduc de Pala Sud, dont la longueur totale est de 190m environ (Tranche Optionnelle 2). Au stade de l'offre, les soumissionnaires devront fournir des certifications « attestation de conformité au référentiel » et « mise en œuvre de kits de précontraintes » délivrées par l'ASQPE, pour les armatures de précontrainte. Pour les barres de précontrainte ne disposant pas de de certification ASQPE, les soumissionnaires

devront justifier l'équivalence via la production des justifications d'essais et des certificats qui rétablissent l'ensemble des exigences de la certification ASQPE selon la norme NF035-045-4.
Identifikatur intern: LOT 1

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45220000 Xogħlijiet ta' l-inġinerija u xogħolijiet tal-kostruzzjoni

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 45221119 Xogħol ta' kostruzzjoni ta' tiġdid ta' pontijiet,

45221121 Xogħol ta' kostruzzjoni ta' vjadott tat-triq, 45262300 Xogħol tal-konkrit, 71311220

Servizzi ta' inġinerija ta' toroq arterjali ewlenija, 71322300 Servizzi tad-disinn ta' bini ta' pontijiet

, 71335000 Studji ta' l-inġinerija

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Le marché ne peut pas faire l'objet d'une reconduction. Le lot n° 1 est composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles. La tranche ferme du lot 1 comprend notamment : - Les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO pour les 4 viaducs concernés par ce lot, - Les travaux de renforcement du viaduc de Rank Nord et de Rank Sud. La tranche optionnelle n°1 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Gorbio Sud, La tranche optionnelle n° 2 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Pala Sud Le contenu de chaque tranche sera détaillé dans le Dossier de Consultation des Entreprises. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les travaux auront lieu dans le département des Alpes-Maritimes (06), sur l'autoroute A8, sur les communes de Gorbio, Sainte-Agnès et Menton.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 27 Xhur

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): le

Informazzjoni addizzjonali: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA.

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Aptitude à exercer l'activité professionnelle: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : Sous-dossier A (Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la

profession). - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants). - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiçi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité économique et financière: Liste et description succincte des critères de sélection : Sous-dossier B: - Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, l'acheteur, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau spécifique minimal/minimaux exigé: Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 3 millions d'euros

Kriterju: Rekwiziti ekonomiçi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle: Sous dossier C: - Pièce C1 : Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants, ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau spécifique minimal exigé ci-après, ou équivalent : - OPQIBI 1819 - Ingénierie des ponts complexes ou équivalent; - OPQIBI 1820 - Diagnostic d'ouvrages d'art ou équivalent; - OPQIBI 0331 - Direction de l'exécution des travaux ou équivalent. Le candidat devra également disposer des qualifications FNTF ci-après, ou équivalent : - FNTF 1111 : Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton) de haute technicité ou équivalent; - FNTF 7253 : Remplacement et réparation des joints de dilatation sur chaussées ou équivalent; - FNTF 7276 : Réparation et renforcement par armature passive additionnelle extérieure au béton ou équivalent; - FNTF 7277 : Réparation et renforcement des structures par précontrainte additionnelle ou équivalent. En l'absence de qualifications, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des prestations et travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir les identifications professionnelles susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. - Pièce C2 : Références de même nature à travers la présentation d'une liste des principaux services et travaux exécutés de même nature sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, dans la limite des cinq (5) dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations et travaux les plus importants ou, à défaut, d'une déclaration de l'opérateur économique. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et le destinataire public ou privé, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a

assuré la coordination. - Pièce C3: Titres d'études et professionnels des principaux intervenants du projet. Pour les qualifications ou équivalences (pièce C1), et la liste des principaux services et travaux exécutés de même nature (pièce C2), les candidats devront impérativement renseigner les annexes 1 et 2 disponibles sur la plate forme <https://consultations-escota.omnikles.com>. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, l'acheteur se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Précisions sur les capacités : Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) à condition que document soit rédigé en français, soit par les documents DC1 dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur) téléchargeables sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le Maître d'Ouvrage peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel, ou d'un espace de stockage numérique, à condition que les candidats mentionnent dans leur dossier de candidatures toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Information sur les modalités de négociation : Celles-ci seront définies dans le Règlement de la Consultation.

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Numru minimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 3
Ix-xerrej jirriżerva d-dritt li jagħti l-kuntratt abbażi tal-offerti inizjali mingħajr negozjar ulterjuri

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż
Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partecipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-partecipazzjoni: 28/08/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegji protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent marché.

Fatturazzjoni elettronika: Permessa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: le

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Tribunal judiciaire de Marseille

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal judiciaire de Marseille

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Tribunal judiciaire de Marseille

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partecipazzjoni: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Lott: LOT-0002

Titlu: Conception - Réalisation pour les travaux de renforcement des viaducs de Baousset Sud et Garavan Sud, Baousset Nord et Garavan Nord sur Autoroute A8

Deskrizzjoni: Le présent lot comprend notamment les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO et la réalisation des travaux. Les travaux comprennent notamment : - Le renforcement par précontrainte additionnelle y compris les renforcements structurels qui en découlent; - L'entretien et les réparations issues des dernières Inspections Détaillées Périodiques (IDP) . Les ouvrages concernés sont : - Le viaduc de Baousset Sud, dont la longueur totale est de 104m environ (Tranche Ferme); - Le viaduc de Garavan Sud, dont la longueur totale est de 184m environ (Tranche Ferme); - Le viaduc de Baousset Nord, dont la longueur totale est de 104m environ (Tranche Optionnelle 1); - Le viaduc de Garavan Nord, dont la longueur totale est de 184m environ (Tranche Optionnelle 2). Au stade de l'offre, les soumissionnaires devront fournir des certifications «

attestation de conformité au référentiel » et « mise en œuvre de kits de précontraintes » délivrées par l'ASQPE, pour les armatures de précontrainte. Pour les barres de précontrainte ne disposant pas de certification ASQPE, les soumissionnaires devront justifier l'équivalence via la production des justifications d'essais et des certificats qui rétablissent l'ensemble des exigences de la certification ASQPE selon la norme NF035-045-4.

Identifikatur intern: LOT 2

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45220000 Xogħlijiet ta' l-inġinerija u xogħolijiet tal-kostruzzjoni

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 45221119 Xogħol ta' kostruzzjoni ta' tiġdid ta' pontijiet,

45221121 Xogħol ta' kostruzzjoni ta' vjadott tat-triq, 45262300 Xogħol tal-konkrit, 71311220

Servizzi ta' inġinerija ta' toroq arterjali ewlenija, 71322300 Servizzi tad-disinn ta' bini ta' pontijiet

, 71335000 Studji ta' l-inġinerija

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Le marché ne peut pas faire l'objet d'une reconduction. Le lot n° 2 comprend une tranche ferme et deux tranches optionnelles. La tranche ferme du lot 2 comprend notamment : - Les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO pour les 4 viaducs concernés par ce lot, - Les travaux de renforcement du viaduc de Baousset Sud et de Garavan Sud. La tranche optionnelle n°1 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Baousset Nord, La tranche optionnelle n°2 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Garavan Nord. Le contenu de chaque tranche sera détaillé dans le Dossier de Consultation des Entreprises. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les travaux auront lieu dans le département des Alpes-Maritimes (06), sur l'autoroute A8, sur les communes de Gorbio, Sainte-Agnès et Menton.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 40 Xhur

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): le

Informazzjoni addizzjonali: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA.

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Aptitude à exercer l'activité professionnelle: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : Sous-dossier A (Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession). - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants). - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité économique et financière: Liste et description succincte des critères de sélection : Sous-dossier B: - Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, l'acheteur, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau spécifique minimal/minimaux exigé: Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 1.150.000 euros

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle: Sous dossier C: - Pièce C1 : Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants, ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau spécifique minimal exigé ci-après, ou équivalent : - OPQIBI 1819 - Ingénierie des ponts complexes ou équivalent; - OPQIBI 1820 - Diagnostic d'ouvrages d'art ou équivalent; - OPQIBI 0331 - Direction de l'exécution des travaux ou équivalent. Le candidat devra également disposer des qualifications FNTF ci-après, ou équivalent : - FNTF 1111 : Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton) de haute technicité ou équivalent; - FNTF 7253 : Remplacement et réparation des joints de dilatation sur chaussées ou équivalent; - FNTF 7276 : Réparation et renforcement par armature passive additionnelle extérieure au béton ou équivalent; - FNTF 7277 : Réparation et renforcement des structures par précontrainte additionnelle ou équivalent. En l'absence de qualifications, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des prestations et des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir les identifications professionnelles susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. - Pièce C2 : Références de même nature à travers la présentation d'une liste des principaux services et travaux exécutés de même nature sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, dans la limite des cinq (5) dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes ou, à défaut, d'une déclaration de

l'opérateur économique. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et le destinataire public ou privé, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. - Pièce C3: Titres d'études et professionnels des principaux intervenants du projet. Pour les qualifications ou équivalences (pièce C1), et la liste des principaux services et travaux exécutés de même nature (pièce C2), les candidats devront impérativement renseigner les annexes 1 et 2 disponibles sur la plate forme <https://consultations-escota.omnikles.com>. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, l'acheteur se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Précisions sur les capacités : Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) à condition que document soit rédigé en français, soit par les documents DC1 dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur) téléchargeables sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le Maître d'Ouvrage peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel, ou d'un espace de stockage numérique, à condition que les candidats mentionnent dans leur dossier de candidatures toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Information sur les modalités de négociation : Celles-ci seront définies dans le Règlement de la Consultation.

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Numru minimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 3
Ix-xerrej jirriżerva d-dritt li jagħti l-kuntratt abbażi tal-offerti inizjali mingħajr negozjar ulterjuri

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż
Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partekippazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-partecipazzjoni: 28/08/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegji protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent marché.

Fatturazzjoni elettronika: Permessa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: le

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Tribunal judiciaire de Marseille

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal judiciaire de Marseille

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Tribunal judiciaire de Marseille

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partecipazzjoni: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Numru tar-reġistrazzjoni: 56204152500071

Dipartiment: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Indirizz postali: 432 avenue de Cannes BP41

Belt: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Kodiċi postali: 06210

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: DMO - Service Marchés et Contrats

Email: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telefown: +33493485000

Indirizz tal-internet: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>

Profil tax-xerrej: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-parteciġazzjoni

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal judiciaire de Marseille

Numru tar-reġistrazzjoni: 17130111200776

Indirizz postali: 6 rue Joseph Autran

Belt: MARSEILLE

Kodiċi postali: 13006

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pajjiż: Franza

Email: tj-marseille@justice.fr

Telefown: +33491155050

Fax: +33491544290

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union

Numru tar-reġistrazzjoni: PUBL

Belt: Luxembourg

Kodiċi postali: 2417

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pajjiż: Il-Lussemburgu

Email: ted@publications.europa.eu

Telefown: +352 29291

Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: b82a60a2-d1a0-46d3-b483-cd5da040055c - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 16

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 17/07/2026 14:23:37 (UTC+00:00) Ħin tal-Ewropa tal-Punent, GMT

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 503504-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 138/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 21/07/2026